

FRANCE District 1680

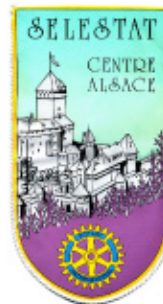


ROTARY CLUB de SÉLESTAT CENTRE ALSACE

Club n° 24327 District 1680

Auberge des Alliés 39, rue des Chevaliers 67600 SELESTAT

Réunion le mardi



Les INFOS avril 2010

Président

Jacques Meyer

jacqueschantal.meyer@wanadoo.fr

Vice président Secrétaire

Guy Jacob

guy.jacob@lycos.com

Secrétaire adjoint

Michèle Schultz

mic.schultz@orange.fr

Trésorier

Pierre SCHNEIDER

<pierrmonique.schneider@wanadoo.fr>

Protocole

Claude Weber

claude_weber@hotmail.com

Protocole adjoint et responsable des programmes

Raymond Graff

<rgraiff@cgb-france.fr>



Chers amis Rotariennes, Rotariens,

Le point fort d'avril fut pour moi, le Carrefour des métiers. Depuis de nombreuses années Marc participe activement à l'organisation de cette manifestation au profit des jeunes collégiennes et collégiens de Sélestat.

Je constate également que nos membres répondent toujours présents et sont toujours actifs dans cette action.

Parler de son métier, et peut-être transmettre l'envie de le faire, est l'une des plus belles satisfactions d'un professionnel qui aime son métier et souhaite le faire connaître.

Ce n'est pas un exercice facile que de parler de son métier à des jeunes qui n'en n'ont aucune idée. Il faut trouver des mots simples et justes mais suffisamment forts pour les intéresser néanmoins pas trop techniques sinon leur attention n'est pas fixée et ils ne vous écoutent plus.

Ce contact qui fait partie de la commission formation du Rotary est aussi un point fort dans l'esprit de notre club, aller vers ces jeunes c'est une manière de les intéresser, un peu, à notre mouvement, et peut-être sans s'en rendre compte ils se souviendront quand le moment sera venu de rejoindre nos rangs.

Merci à Marc pour son engagement, merci à celles et à ceux qui ont pu s'impliquer ; je forme le vœu que cette liaison avec les jeunes collégiennes et collégiens perdure et se renforce.
Jacques Yves MEYER

Dates à retenir

25 juin Collège des gouverneurs au Cigoland

26 juin : Assemblée de District aux Tanzmatten

29 juin : Passation de pouvoir

Mardi 6 avril Stammtisch "Les restos du coeur"

Neuf membres étaient présents à cette soirée. Guy annonce la naissance, le 1er Avril, de son fils Thomas ; un beau bébé de 49 cm et 3,5 kg. Bébé et maman vont bien. Le club félicite les heureux parents et souhaite longue et heureuse vie à Thomas.

Le président accueille les invités de la soirée, Mme Gisèle UNTERSINGER, Présidente des Restos du Cœur du Bas-Rhin et M. Jean-Marie ISSENHUTH, Responsable du Centre de SELESTAT.

Mme Untersinger fait un rapide exposé sur l'activité des Restos du Cœur.

Pour le Bas-Rhin 607431 repas ont été distribués au cours de la dernière campagne d'hiver, soit 86000 repas de plus par rapport à l'année dernière.

Pour Sélestat 71673 repas ont été distribués à 308 familles représentant environ 810 personnes pour Sélestat et les 23 villages environnants.



En plus des 13 centres de Strasbourg, l'association de Bas-Rhin gère les centres de Ste Marie aux Mines, Sélestat, Erstein, Haguenau et Saverne.

La composition des familles aidées se répartit essentiellement de la façon suivante : 20 % de personnes seules (essentiellement des femmes), 22 % de femmes avec 1 enfant, 22 % avec deux enfants, 11 % de familles de 5 personnes, 10 % de familles de plus de 5 personnes.

La nourriture est achetée avec les dons et le résultat « des enfoirés ».

Les Restos du Cœur du Bas-Rhin disposent d'environ 900 000 € pour « tourner » toute l'année (environ 1 € par repas) dont 50 % proviennent de leur organisation nationale. Ils ne font pas d'appel dans la presse (sauf au niveau national) et pas de démarchage.

13 avril. Exposé de G. WALTZ, président du CGPME ALSACE : "Le conseil Economique et social d'Alsace"

Le mardi 13 avril nous avons accueilli M. Georges Waltz, cousin de Pierre, qui est président de la CGPME Alsace et membre du Conseil Economique et Social d'Alsace.

Il nous a présenté le CESA qui est finalement assez méconnu dans la région, bien que ce soit une assemblée représentative de la région. Les membres sont élus au suffrage indirect, ce qui explique peut-être la méconnaissance des citoyens.

Le CESA est composé de 74 membres issus des milieux professionnels, des associations, des syndicats. Il donne des

avis et des recommandations sur des sujets aussi variés que l'illettrisme, les transferts technologiques, le retour à l'emploi, la gouvernance en Alsace, la filière bois, les jeunes en Alsace, l'aéroport de Strasbourg ou l'orientation scolaire.

Le CESA doit donc éclairer les élus du conseil régional sur ces sujets et préparer les dossiers qui y seront débattus.

Le président actuel est M. Statler, Président de la Chambre des métiers d'Alsace.

6 commissions présidées par 6 vice-

présidents sont actives au sein du bureau du CESA :

- Planification et aménagement du territoire : développement économique et social, qualité de vie, formation, finances, identité nationale et culture

Un thème de travail a ensuite animé la discussion : la place de la société civile dans le Rhin Supérieur (Bade-Württemberg, Alsace, Rheinland Pfalz, Bâle, Bâle Campagne et Argovie). Le débat a ensuite dévié sur la place du Centre Alsace et des possibles futurs développements au sein de l'Alsace (et d'un rapprochement avec Colmar ?).

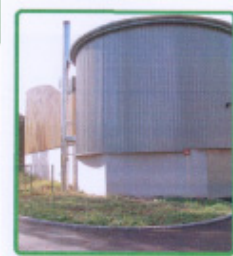
20 Avril. Visite de la chaudière bois à Villé.

13 membres s'étaient déplacés dans la plus belle des vallées pour voir les efforts faits par la ComCom en ce qui concerne les économies d'énergie.

La visite était organisée par Francis. Il nous a accueillis mais n'a pu rester car Jacqueline venait de perdre sa maman. Le Club lui réitère ainsi qu'à Jacqueline, ses plus sincères condoléances.

M. Thierry FROELICHER, spécialiste de la question environnementale dans la vallée a accepté de nous piloter. Il s'est personnellement impliqué dans le dossier des énergies renouvelables dans toute la vallée.

Les enjeux portaient sur les économies à réaliser dans les dépenses de chauffage des établissements regroupés dans la zone « Villé-Bassemberg » : le Centre Nautique « Aquavallées » (chauffage fioul), la MJC « le Vivarium » (chauffage gaz), la Maison de l'enfant, la Bibliothèque et le Centre Administratif de la ComCom (chauffage électrique) (suite en PJ).



24 Avril. Carrefour des Métiers

Comme chaque année, le CARREFOUR DES METIERS a eu lieu au Collège Mentel de Sélestat, le samedi 24 avril 2010, de 8.30 à 12.00 heures. Il était destiné aux élèves de 4^e, soit 240 élèves du Collège Mentel et du Collège Beathus Rhenanus.

Chaque élève a rencontré les intervenants selon un circuit préparé à l'avance et propre à chacun. Il a disposé d'un dossier élaboré avec le professeur, où figuraient les emplacements professionnels. Ce dossier a constitué la feuille de route sur laquelle l'élève a pris des notes qui pourront ensuite être réexploitées en classe.

60 professionnels étaient présents dont 12 rotariens, fils de Rotariens, fils d'ex-Rotariens

Les objectifs de ce forum étaient les suivants : intégrer cette action au programme d'éducation et d'orientation, mettre les élèves en situation active, découvrir des métiers et des parcours professionnels avec des gens du métier, exploiter les connaissances acquises et favoriser ainsi un engagement personnel de l'élève en vue de son orientation

Un bilan « élèves » établi par le CIO et les collèges est en cours d'élaboration; je vous en communiquerai, bien sûr, les résultats.

Compte tenu des travaux de réhabilitation du Collège Mentel à partir de 2011, pour une durée de trois ans, le prochain Carrefour aura très certainement lieu au Collège Beathus Rhenanus.



27 Avril. le FREIHOF de Wangen par Christophe BERNARD

Le 27 avril nous avons accueilli M. Christophe BERNARD, directeur de l'établissement « Le Freihof » à Wangen près de Marlenheim.

Cet organisme créé en 1876, et réservé pendant longtemps à des jeunes filles, est destiné à accueillir des enfants qui sont confiés par le Juge des enfants ou les services de Protection de l'Enfance.

Aujourd'hui 52 places sont disponibles si on intègre les 8 places de Mittelhausbergen.

Le Freihof est financé par le Conseil Général qui est compétent pour la protection de l'enfance depuis les lois sur la décentralisation.

Il existe plusieurs formules d'accueil, adaptées à des

situations différentes :

- Maisons de séjour : accueil dans une famille au sein du Freihof (bonne solution, qui repose sur le bénévolat, mais difficile à mettre en œuvre avec les nouvelles réglementations du droit du Travail)

- Maison d'accueil : accueil collectif avec éducateurs (idéal pour des enfants qui ne peuvent pas supporter un modèle familial)

- Appartements : accueil de familles, autour de l'enfant (la priorité est donnée à l'éducation de l'enfant)

- Accueil familial à domicile : les enfants sont placés dans des familles d'accueil (idéal pour des enfants qui seraient en difficulté en collectivité). (La suite en PJ)